



Traité Troumot

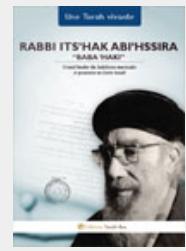
Michna 2 - Chapitre 3

נפלה אחת מהן לתוך החולין, אינה מדmutת; נפלת שנייה
למקום אחר, אינה מדmutת. נפלו שתיהן למקום אחד,
מדמותן כקטנה שבשתיהן.

Si l'une des deux téroumot est tombée dans un produit profane, le mélange ne devient pas interdit. Si la deuxième térouma tombe également ailleurs, le mélange ne devient pas interdit. Si toutes les deux tombent au même endroit, le mélange ne devient interdit qu'en fonction du volume de la plus petite des deux téroumot.

Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions